

C'est la Macronescu qui décide de faire inspecter les profs de français maintenant ?

écrit par Jules Ferry | 28 avril 2022





Brigitte Macron avec son directeur de cabinet, Pierre-Olivier Costa à Biarritz, lors du sommet du G7, le 24 août 2019.

Depuis quand l'épouse du président, ni élue ni ministre, a-t-elle le pouvoir de déclencher l'inspection d'un enseignant ?

Cette nouvelle anecdote illustre les usages de la châtelaine qui se croit tout permis.

Elle confirme aussi que la Macron est tout sauf une potiche, mais plutôt un tyran bis de l'Élysée qui n'hésite pas à abuser de sa position pour persécuter les Français.

Pour ceux qui auraient encore "pitié" de cette méduse, rappelons qu'elle sait aussi défendre la pourriture qui l'entoure.



Elle avait été prise la main dans sac avec le fameux coup de fil où elle avait soutenu Mimi Marchand la maquerele quand celle-ci commençait à avoir chaud aux fesses :

La Première dame avait même proposé les services de son propre officier de sécurité. *« Alors c'est pour te dire que si tu as des emmerdes et que des trucs... C'est Fabien qui... »* , avait-t-elle lancé à Michèle Marchand.

Voir aussi : Brigitte Macron : 7 chauffeurs, 4 secrétaires, 6 bureaux, 450 000 euros par an...



Didier Jodin, professeur de français persécuté par la Macronescu qui a décidé de lui pourrir la vie.

[Didier, dis-nous que tu n'as pas voté pour ton bourreau aux

présidentielles !]

Un enseignant du Bas-Rhin a été inspecté en février dernier, après que le cabinet de la « première dame » a saisi de son « cas » le rectorat.

Alors que Brigitte Macron rempile à l'Élysée, les questions ressurgissent sur les contours exacts de sa mission, financée sur fonds publics.

Comme tous les matins depuis plus de quinze ans, ce 23 février, Didier Jodin ouvre la porte de sa classe à ses élèves de troisième. Le professeur de français au collège Rembrandt-Bugatti de Molsheim (Bas-Rhin) fait l'appel, allume le rétroprojecteur et distribue les copies. Au programme : la correction du brevet blanc, avec un extrait de *La Promesse de l'aube*, le roman de Romain Gary. **Une journée classique à une exception près : une inspectrice du ministère de l'éducation nationale se tient au fond de sa classe.**

Une semaine plus tard, en lisant le rapport de la fonctionnaire très critique envers sa pédagogie, l'enseignant découvre, dans le préambule, que cette « visite conseil [s'est déroulée] suite à l'envoi au cabinet présidentiel de Brigitte Macron d'un message de parent d'élève ». Un coup de massue pour Didier Jodin.

« *Qu'il y ait des parents mécontents et que le rectorat enquête, c'est bien normal* », dit-il. Mais **il ne comprend pas ce que la « première dame » vient faire dans cette histoire** – son histoire – et se dit « *victime d'un dysfonctionnement grave* ».

Pour mémoire, le statut de la conjointe (ou du conjoint) du

président (ou de la présidente) de la République n'est codifié dans aucun texte. Seule une « Charte de transparence », [publiée en août 2017](#), à l'initiative d'Emmanuel Macron, définit ses « missions » : « *Elle répond aux sollicitations des Français* », « *soit par courriers, soit par des rencontres* », peut-on lire notamment. Deux conseillers du chef de l'État sont « *mis à sa disposition* », ainsi qu'un secrétariat. En l'occurrence, le cabinet de la « première dame » a fait plus que répondre à la Française qui l'interpellait.

Tout remonte au 8 décembre dernier. La mère d'une élève de Didier Jodin adresse alors un courriel à Brigitte Macron, dans lequel elle accuse le professeur de français d'« *un comportement inadapté envers toute la classe* ». **Selon elle, il « humilie » ses élèves en les traitant de « légumes »,** et sa fille « *a déjà pleuré en revenant de cours* ». Elle explique avoir alerté la direction du collège, en vain. « **À un moment donné, je me suis dit : "Il vaut mieux parler à Dieu plutôt qu'à César"** », justifie cette mère de famille auprès de Mediapart. Elle s'est d'autant plus lancée que Brigitte Macron est « *une ex-enseignante* » de Strasbourg, « *sensible aux questions de harcèlement scolaire* ».

Un mois plus tard, **un courrier officiel du palais de l'Élysée lui assure que « Brigitte Macron a bien reçu le courrier électronique »,** qu'elle a été « *sensible à la confiance qui a guidé [cette] démarche* », qu'elle souhaite même l'« *en remercier* ».

La lettre est signée par Pierre-Olivier Costa, directeur de cabinet de l'épouse du chef de l'État : « *Soyez assurée de toute l'attention portée à vos préoccupations relatives à la situation scolaire de votre fille.* » Le conseiller précise qu'il n'a « *pas manqué de relayer [ces préoccupations] auprès de la rectrice de l'académie de Strasbourg* ». En personne. « *Elle vous tiendra directement*

informée de la suite », va jusqu'à garantir Pierre-Olivier Costa.

Le même jour, le directeur de cabinet de **Brigitte Macron** transfère son message à la rectrice, et précise qu'il s'agit d'une « ***mise en cause*** » des « ***méthodes d'enseignement du professeur de français*** ». Comme annoncé à la mère de famille, il demande à la rectrice de lui notifier « *la suite susceptible d'être réservée à sa démarche* ».

La réaction du rectorat est disproportionnée. Une collègue de Didier Jodin

Le recteur s'exécutera quelques semaines après, en indiquant à la mère qu'un « *certain nombre de recommandations ont été faites* » au professeur par une inspectrice, « *et plus particulièrement sur sa posture professionnelle* » et « *sur la méthodologie employée* ».

Entre-temps, la situation entre la mère d'élève et Didier Jodin semble s'être envenimée. Du 17 décembre 2021 au 22 février 2022, celle-ci envoie quinze courriels au professeur, parfois longs de trois pages, durant les vacances scolaires, ou bien tard le soir, fustigeant ses méthodes d'enseignement et son attitude. **Elle ne comprend pas les mauvaises notes de sa fille en littérature. Plus surprenant, elle lui reproche d'avoir publié des tweets critiques envers le ministre de l'éducation nationale, Jean-Michel Blanquer.**

L'enseignant tente, dans un premier temps, d'apporter des indications sur les corrections faites en cours, puis confie ses difficultés face à une classe particulièrement difficile et à « l'absence totale de respect » de certains élèves qui perturbent les cours. « Votre fille fait partie de ceux qui ne sont pas responsables de la situation, et qui en souffrent », reconnaît-il, avant d'ajouter : « J'ai tenté,

depuis le début de l'année, diverses solutions. » Mais à la veille de l'inspection, le 22 février, c'en est trop : « Hier soir : sept courriels de votre part, dont un qui versait dans l'injure, et ce jusqu'à une heure du matin... », écrit le professeur, en mettant en copie la cheffe d'établissement et son adjoint. Il prie la mère de s'adresser, désormais, à eux directement.

Chez certains enseignants du collège Rembrandt-Bugatti de Molsheim, la méthode du cabinet de Brigitte Macron ne passe pas. « *La réaction du rectorat est disproportionnée, insiste une collègue de Didier Jodin, qui suit de près le dossier. Ce n'est pas le rôle d'une première dame. Si elle voulait absolument réagir, elle aurait pu transmettre ce message au ministère. Là, au moins, on aurait suivi un schéma hiérarchique. Mme Macron n'est ni élue ni ministre ! »*

Le cabinet de Brigitte Macron répond qu'il s'agit d'un « procédé habituel », que « *tous les courriers sont traités de la même manière* ». Surtout, à ses yeux, le courrier adressé au rectorat « *ne demande pas [à ce dernier] d'engager une procédure* »... Des missives venues de l'Élysée peuvent-elles être lues autrement, quand on sait que **les recteurs et rectrices sont nommés sur décret du président de la République en conseil des ministres ?**

Une « visite conseil »

De son côté, le service communication du ministère de l'éducation insiste sur le fait que l'alerte a débouché sur une simple « visite conseil », sans sanction à la clef.

Toujours est-il que l'académie de Strasbourg a réagi avec une diligence certaine – une autre alerte avait été reçue dans l'année visant ce professeur, indique le rectorat à Mediapart, sans en détailler la teneur. « *La gravité*

présumée des faits et le nombre des alertes sont les facteurs déclencheurs d'une visite conseil », assure le directeur de cabinet du recteur.

Pourquoi avoir fait savoir à l'inspectrice missionnée au collègue Rembrandt-Bugatti qu'il s'agissait d'un dossier signalé par le cabinet de Brigitte Macron ? Il « *n'y avait aucune nécessité* », reconnaît notre interlocuteur. Transmettre le message originel « *dans son intégralité* », afin de « *contextualiser la problématique* », **relèverait cependant d'un « usage »**.

Pour sa part, le secrétaire général du Syndicat unitaire de l'inspection pédagogique (SUI-FSU), Éric Nicollet, avance qu'en mentionnant Brigitte Macron dans son rapport, « *l'inspectrice a peut-être souhaité souligner le caractère surprenant de la démarche* ». Et de préciser qu'il n'a jamais, jusqu'ici, été confronté à une telle situation. Sollicitée, l'inspectrice n'a pas souhaité répondre à nos questions.

« *Parce que ce message a été transmis directement au rectorat par le cabinet de Brigitte Macron, il a été doté d'un caractère sacré* », s'indigne encore Didier Jodin. Alors qu'il a adressé récemment un courrier au rectorat, dans lequel il évoque « *une volonté de nuire chez une mère d'élève* » qui « *aurait pu être examinée de façon saine et raisonnée* », il attend toujours une réponse. Et cette « *violence administrative* », écrit-il, « *a des conséquences sur [sa] santé physique* ».

Si une rencontre avec le recteur doit avoir lieu bientôt, assure l'académie de Strasbourg à Mediapart, **l'inspectrice préalablement missionnée prévoit d'effectuer une nouvelle visite dans la classe de l'enseignant, au mois de mai.**

[Concrètement : aucun *mea culpa*, il s'agit bien de pourrir l'année scolaire d'un enseignant en lui mettant la pression

et en l'humiliant devant les élèves, une classe "particulièrement difficile"...].

La suite :
<https://www.mediapart.fr/journal/france/260422/le-cabinet-de-brigitte-macron-declenche-l-inspection-d-un-professeur-de-francais>